



HAL
open science

Des spécialistes du (discours) direct ?

Jeanne Vigneron-Bosbach

► **To cite this version:**

Jeanne Vigneron-Bosbach. Des spécialistes du (discours) direct ?. E-rea - Revue électronique d'études sur le monde anglophone, 2015, 1. La syntaxe du discours direct en anglais, 12 (2), 10.4000/erea.4375 . hal-01634844

HAL Id: hal-01634844

<https://hal.science/hal-01634844>

Submitted on 13 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



E-rea

Revue électronique d'études sur le monde anglophone

12.2 | 2015

1. La syntaxe du discours direct en anglais / 2. "The Dyer's Hand": Colours in Early Modern England

Des spécialistes du (discours) direct ?

Jeanne VIGNERON-BOSBACH



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/erea/4375>

ISBN : ISSN 1638-1718

ISSN : 1638-1718

Éditeur

Laboratoire d'Études et de Recherche sur le Monde Anglophone

Ce document vous est offert par SCD de l'Université de Poitiers



Référence électronique

Jeanne VIGNERON-BOSBACH, « Des spécialistes du (discours) direct ? », *E-rea* [En ligne], 12.2 | 2015, mis en ligne le 15 juin 2015, consulté le 13 décembre 2017. URL : <http://journals.openedition.org/erea/4375> ; DOI : 10.4000/erea.4375

Ce document a été généré automatiquement le 13 décembre 2017.



E-rea est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Des spécialistes du (discours) direct ?

Jeanne VIGNERON-BOSBACH

Introduction

- 1 La description syntaxique du discours direct n'est pas sans poser problème : la citation peut prendre des formes très diverses, parfois non-verbales ou non-linguistiques et il est difficile de savoir quel statut syntaxique lui accorder. Pour certains comme Bonami et Godard (2008), ou Van Raemdonck (2002), elle est complément du verbe de dire. Pour d'autres, comme Blanche-Benveniste (1989), le discours direct ne peut pas être décrit en termes de dépendance rectionnelle.
- 2 Ces questions de dépendance sont d'autant plus complexes à analyser lorsqu'on est face à des configurations qui s'éloignent de structures canoniques, comme un verbe de dire suivi d'une citation mise entre guillemets. C'est le cas des marqueurs *like* en anglais et *genre* en français qui peuvent introduire une citation¹ :
 - (1) Tu peu rester près d'eux et si il disent un truc du genre... fin jcp n'importe quoi enfaite (...) et que la personne a qui il parle a un petit temps de réaction, tu peux te retourner **genre** « ah moi aussi j'ai galérer pour trouver et enfaite c'est...
 - (2) I'm envious of your self-elevating skills **like** "Yeah! I can do it! Hooray!"
- 3 Par ailleurs, tous deux se combinent avec un verbe pour former une locution verbale introductrice de discours direct :
 - (3) And **I was like** 'Well, what is that?'
 - (4) M'ouais, enfin bref, au pire pleure ou un truc comme ça tu vois, **tu fais genre** "je suis vraiment désolé, je n'ai pas fais exprès, excuse moi"
- 4 Ce que ces deux marqueurs ont en commun, entre autres, c'est de pouvoir introduire du discours direct et de n'accepter que la position antéposée à la citation. Il est difficile de déterminer la nature de ces deux termes, puisqu'ils ont tous deux subi un processus de grammaticalisation (Marchello-Nizia, 2006). C'est pourquoi seule l'analyse sur corpus peut nous permettre de mettre au jour leur fonctionnement syntaxique.

- 5 La capacité quotative de *like* et *genre* a déjà été mise en regard, en particulier par Fleishman et Yaguello (1999). *Be like* a été décrit par de nombreux auteurs (Romaine et Lange 1991, Buchstaller 2001, Lab 1999, Collin 2010) comme un quotatif, c'est-à-dire appartenant aux « introducteurs paractactiques d'altérité énonciative » (Fuchs, 2012). Cette locution n'accepterait donc pas la citation comme un complément. *Faire genre* a fait l'objet de beaucoup moins d'analyses, (Dufaye, à paraître ; Vigneron-Bosbach, 2014).
- 6 Dans une première partie, nous définirons brièvement ce que nous entendons par discours rapporté (noté DR) et plus précisément discours direct (noté DD). Puis nous exposerons quelques problèmes posés par la description syntaxique du discours direct. A l'aide d'exemples issus de notre corpus écrit présentant un faible degré de planification, nous décrirons dans une deuxième partie les configurations trouvées avec *genre/like* et du DD, en nous interrogeant sur les relations de dépendance syntaxique à l'œuvre. Enfin, nous nous intéresserons plus spécifiquement à *be like* et *faire genre* pour observer en quoi, comme d'autres verbes de dire, ces locutions verbales ne peuvent pas être considérées comme rectrices, mais en présentent néanmoins certains traits syntaxiques.

1. Le discours direct et le statut syntaxique du segment cité

- 7 La description du discours rapporté a donné lieu à de nombreuses interprétations. En ce qui nous concerne, nous considérons qu'il n'y a pas de frontière nette entre du 'vrai' discours rapporté, c'est-à-dire des paroles réitérées dans un contexte postérieur, et du discours rapporté « inventé », que ce soient des pensées ou encore du discours rapporté fictif. Cette diversité d'énoncés fait postuler à Rosier (1999, 2008) l'existence d'un *continuum*. Il en va de même pour Buchstaller (2001) qui propose une échelle allant du pôle *realis* jusqu'au pôle *hypothetical*. Nous avons trouvé dans notre corpus des propos repérés par rapport à une situation d'énonciation antérieure ou fictive, et des discours rapportés dont le contenu est verbal, mais aussi non verbal ou non vocal. On trouvera donc des contenus sous forme de DD, c'est-à-dire avec transposition déictique, présence de *discordanciels*² en début de segment (Rosier, 1999 : 153) qui peuvent servir à résumer une attitude en la mettant en scène (Vigneron, 2013). Néanmoins, pour nous, le degré de fictivité des paroles citées n'est pas primordial pour parler de DR. Ce sont les niveaux d'énoncés et la possibilité d'identifier « un énoncé rapportant (appartenant au récit) » et « un énoncé rapporté » (Hanote et Chuquet, 2004 : 7) qui importent : dans le cas du DD, « l'énoncé rapporté est autonome par rapport à l'énoncé rapportant. En d'autres termes, il y a indépendance des repérages dans l'énoncé rapporté » (Hanote et Chuquet, 2004 : 15).
- 8 D'un point de vue syntaxique, le format du discours direct nécessite de définir la relation entre « discours citant » et « discours cité » (Maingueneau, 1985). La nature du rapport entre ces deux segments a donné lieu à des analyses syntaxiques diverses, portant surtout sur le statut syntaxique du segment cité par rapport au segment citant. Certains auteurs considèrent que le segment cité occupe bel et bien une position syntaxique, qu'il est complément du verbe de dire (quand il y en a un) : c'est ce que suggèrent par exemple Bonami et Godard (2008 : 2411) :

le verbe de discours direct prend la citation comme complément (Authier-Revuz 1992), ce qui n'est pas le cas pour l'incise. Pour le discours direct, les arguments sont clairs : la citation de discours direct suit le verbe, comme le fait un complément ; elle peut être enchâssée (...); elle peut être suivie d'un autre

complément, ce qui prouve qu'elle fait partie du SV (...); elle peut être pseudo-clivée en utilisant la forme réservée aux compléments.

- 9 Van Raemdonck (2002) propose d'envisager un continuum d'intégration syntaxique du discours rapporté. En ce qui concerne le segment cité, il considère que celui-ci, qu'il soit sous forme de morphème, de syntagme ou de phrase, forme une « phrase théta »³ qui occupe une fonction de complément du verbe. Cette phrase théta peut être « le signe d'une phrase à énonciation complexe (plusieurs énonciations intégrées pour n'en former qu'une) » (2002 : 176). Dans une certaine mesure, Benzitoun *et al.* (2010) 2015-02-02T17:21:00, dans leur description d'un corpus de français parlé, considèrent également que le segment cité occupe une position rectionnelle :
- 10 Le discours direct présente une difficulté particulière en raison d'un enchâssement d'actes illocutoires. Considérons l'exemple suivant :
- (36) a. il a dit [casse-toi > pauvre con //] // b. Marcel Achard écrivait [elle est très jolie // elle est même belle // elle est élégante //] //
- 11 Le discours rapporté dans ces exemples possède sa propre force illocutoire et marque le début d'une « unité illocutoire » (notée UI)⁴. Néanmoins, le segment qui précède (*il a dit* ou *Marcel Achard écrivait*) ne forme pas un acte illocutoire autonome ni une « unité rectionnelle » (notée UR)⁵ complète. Ainsi, il y a enchâssement du discours rapporté à l'intérieur de l'énoncé complet. Dans la mesure où cette UI occupe une position microsyntaxique, nous utilisons comme pour l'exemple (32) les crochets [] pour marquer cette enchâssement microsyntaxique. Mais à la différence de (32), le segment enchâssé forme bel et bien une UI avec sa propre force illocutoire, ce que nous indiquons par le délimiteur d'UI // à la fin de ce segment.
- 12 Selon eux, le segment citant ne compose pas une unité rectionnelle complète, c'est-à-dire une unité syntaxiquement autonome, alors que le segment cité en est une. En revanche l'ensemble segment cité + segment citant forme un tout en termes de rection. Le segment cité est bien régi par le segment citant.
- 13 À l'inverse, d'autres considèrent que le segment cité peut entretenir une relation paratactique avec le verbe de citation. C'est en particulier l'analyse proposée par Blanche-Benveniste (1989) qui compare le fonctionnement des verbes de discours direct à celui des « recteurs faibles ». Pour les verbes qui introduisent du discours direct comme *dire*, elle distingue deux types de configurations :
- Il faudrait poser qu'on dispose de deux sémiologies distinctes : celle de la mimique⁶, qui ne peut pas correspondre à une rection grammaticale, et qui constitue en quelque sorte le style direct "pur", et celle des paroles rapportées qu'on traite comme un syntagme, en leur donnant un statut grammatical, par exemple celui d'un complément de "elle me disait"; il s'agit alors de discours direct domestiqué par la grammaire. Le style direct est, de ce fait, ramené au statut de simple syntagme nominal. (Blanche-Benveniste, 1989 : 57)
- 14 Dans le premier cas, ou « style direct "pur" », le segment cité n'est pas régi par le verbe de citation. Le verbe peut alors être suivi d'une « que-phrase » ou d'un segment cité au DD, il peut également être en incise avec possibilité d'inversion du sujet. Dans cette construction, Blanche-Benveniste note que les modalités (négative, interrogative) que le verbe peut recevoir sont limitées. La deuxième configuration peut comprendre des paroles rapportées mais, dans ce cas, elles sont transformées en élément syntaxique et deviennent « une sorte de syntagme nominal fabriqué dans le cours du discours » (1989 : 57), tandis que le verbe peut accepter différentes modalités.

- 15 Ces deux configurations nous semblent utiles pour rendre compte de la variété des structures. Dans le deuxième cas, le segment cité n'est pas enchâssé syntaxiquement dans un segment citant, même s'il y a bien une insertion énonciative, c'est-à-dire un changement de niveau d'énoncé et un changement d'origine énonciative. D'un point de vue strictement syntaxique, c'est-à-dire du point de vue de la syntaxe « qui s'occupe des constructions fondées sur des catégories grammaticales, comme le verbe le nom ou l'adjectif » (Blanche-Benveniste, 1990 : 39), le segment cité n'est pas intégré syntagmatiquement à un segment citant, mais relié paratactiquement à ce dernier qui permet d'explicitier la source assertive de cette citation. Toutefois, cette parataxe peut connaître plusieurs réalisations qui peuvent être décrits grâce aux outils de la macrosyntaxe (Blanche-Benveniste 1990, Deulofeu 2003) : « il s'agit des relations qu'on ne peut pas décrire à partir des rections de catégories grammaticales » (Blanche-Benveniste, 1990 : 113).
- 16 Peut-on considérer que *be like* se comporte comme un verbe de dire d'un point de vue syntaxique ? En d'autres termes, est-ce que *be like* peut être une construction verbale rectrice qui régit le segment cité qu'il introduit et qui accepte des modalités négative ou interrogative ? C'est ce que nous allons vérifier. Nous nous poserons la même question pour la structure *faire genre*, même si celle-ci ne sert pas uniquement à introduire du DR. Dans ces deux cas, *like* et *genre* appartiennent au segment citant. Mais *like* et *genre* peuvent introduire un segment cité sans faire partie d'une locution verbale. Dans ces cas-là, les deux marqueurs se situent plutôt à la frontière entre les deux segments.

2. *Like* et *genre* entre segment citant et segment cité

- 17 Nous avons tenté de regrouper les occurrences de *genre/like+segment cité* que nous avons collectées en deux types. Tout d'abord, le segment citant contient *be like* ou *faire genre* et devient agrammatical sans le segment qui prend la forme de segment cité au DD, ce qui laisse supposer une relation syntaxique étroite, sur laquelle nous reviendrons dans la troisième partie. Le deuxième groupe d'occurrences présente un segment citant auquel *genre/like* permettent d'associer un segment qui prend la forme d'une citation. C'est ce type de structure que nous allons décrire en premier.

2.1. Quelle dépendance syntaxique ?

- 18 Nos deux marqueurs peuvent former un ensemble avec un segment cité et s'insérer dans différentes structures hôtes qui semblent grammaticalement autonomes sans cet ensemble. Il peut s'agir comme en (1) et (5) d'un « segment contextualisant »⁷ contenant une construction verbale suivie de *genre/like+segment cité*. Cette structure verbale est acceptable du point de vue syntaxique sans la présence du segment constitué par le marqueur suivi du segment cité, mais pose problème du point de vue sémantique :

(5) [Qu'est-ce que tu veux dire ?] Bah se venter **genre** moi je sais faire si je sais faire ça⁸

(5a) ? Qu'est-ce que tu veux dire ? Bah se venter

(1) Tu peu rester près d'eux et si il disent un truc du genre... fin jcp n'importe quoi enfaite (...) et que la personne a qui il parle a un petit temps de réaction, tu peux te retourner **genre** « ah moi aussi j'ai galérer pour trouver et enfaite c'est... »

(1a) ?? Tu peu rester près d'eux et si il disent un truc du genre... fin jcp n'importe quoi enfaite (...) et que la personne a qui il parle a un petit temps de réaction, tu peux te retourner

- 19 Dans les exemples (1) et (5), *genre* se situe cette fois en début de segment cité. C'est ce qu'on retrouve pour *like* dans des cas comme :

(2) I'm envious of your self-elevating skills **like** "Yeah! I can do it! Hooray!"

(6) I actually smacked my hand down on my desk **like** 'fuck yeah' when I read that.

(7) I was speaking calm but nobody was listening, and then at some point, people start attacking me **like** "you say all these stuff, but look at you!!! with your clothes and ipod"...

- 20 *Like* suivi d'un segment cité peut s'associer à des verbes décrivant une posture physique comme c'est le cas en (6) avec *smack down*. En (7), le verbe *attack* peut être interprété comme représentant un acte de dire grâce au contexte qui instaure une situation d'interlocution « *I was speaking calm... nobody was listening* », et éventuellement un acte de dire comme c'est le cas en (5) avec *attack*. En (2), *like+segment cité* s'associe au syntagme nominal *your self-elevating skills* dans une relation sémantique illustrative : le segment cité est un représentant de ces *skills*. Dans ces cas-là, *genre/like* semblent se situer à la jonction entre un segment citant et un segment cité. Ils ne servent pas seulement à marquer le passage à un autre niveau d'énoncé mais aussi à indiquer une relation d'illustration entre les deux. C'est très net en (2) où *like+segment cité* permet d'illustrer par une citation fictive qui sert de résumé d'attitude ce que le locuteur entend par *self-elevating skills*.

- 21 On peut se demander quel est le statut syntaxique de *like/genre+segment cité*. Dans les exemples précédents, ces ensembles ne peuvent pas apparaître seuls de façon autonome et semblent dépendants du segment citant ou d'un élément de ce segment. Le format grammatical de ce segment n'est pas contraint même si ce sont des configurations verbales qui dominent dans notre corpus :

(8) Excellent rien a dire, tout a été résumé par "Nann c'est pas possible", **genre** cherche pas plus la discussion est close, mortel^

- 22 Le format du segment cité n'est pas lui non plus contraint, puisqu'on peut avoir un contenu non verbal comme en (9) :

(9) This element exists in all lawyers (it IS an adversarial system, after all), but it gets exagerated in some lawyers, **like** Woo.

- 23 Pour déterminer le type de dépendance syntaxique à l'œuvre entre *genre/like+segment cité* et le segment citant, nous devons nous placer du point de vue de la syntaxe externe, c'est-à-dire selon « la relation établie, sur la base de critères formels, entre l'unité introduite par la conjonction [ou le marqueur] et le contexte dans lequel elle apparaît » (Debaisieux, 2007 : 119). Nous nous posons la question de savoir si *genre/like+segment cité* sont régis par le segment citant, c'est-à-dire s'ils forment un ensemble dépendant du verbe ou d'un autre élément du segment citant. Pour cela, les tests de rection peuvent nous aider à mettre au jour les relations en place (Blanche-Benveniste, 1990). Certes, ces tests ont été développés pour le français, mais ils nous semblent en partie transposables à l'anglais.

- 24 Ces éléments ne peuvent pas être extraits par le dispositif *c'est que*⁹ :

(1a) ***C'est genre** « ah d'accord » que tu peux te retourner

(8a) * **c'est genre** cherche pas plus la discussion est close que tout a été résumé par "Nann c'est pas possible"

- 25 Par ailleurs ils ne peuvent pas être modifiés par un « adverbe paradigmatissant » (Nølke, 1983)2015-02-02T17:21:00 :
- (1b) *Tu peux te retourner surtout **genre** « ah d'accord »
 (9b) ? This element exists in all lawyers (it IS an adversarial system, after all), but it gets exaggerated in some lawyers, especially **like** Woo.
- 26 La possibilité de fonctionner en couples contrastifs (Blanche-Benveniste, 1990) permet également de déterminer si un ensemble est régi ou non. Ce test ne permet pas une conclusion claire et nette, puisqu'il ne nous semble pas impossible en (1c) et (9c) :
- (1c) ? Tu peu rester près d'eux et si la personne a qui il parle a un petit temps de réaction, tu peux te retourner non pas **genre** « ah d'accord » mais **genre** « j'ai pas compris »
 (9c) ? This element exists in all lawyers (it IS an adversarial system, after all), but it gets exaggerated in some lawyers, not **like** Woo but **like** wait a minute.
- 27 En revanche, *genre*+segment cité ne peut pas faire l'objet d'une restriction :
- (2d) ? Tu ne peux te retourner que **genre** « ah d'accord »
- 28 Ces différents tests tendent à montrer que *genre/like*+segment cité ne sont pas régis par la construction verbale qui précède. Nous faisons l'hypothèse qu'ils ont un statut syntaxique d'associé (Blanche-Benveniste, 1990 : 77) c'est-à-dire un ensemble qui n'est pas régi par le verbe même s'il entretient une relation sémantique avec celui-ci. Ces éléments sont caractérisés par le fait qu'ils réagissent négativement aux tests utilisés pour les manipulations ci-dessus. Néanmoins, les occurrences du corpus montrent selon nous deux types de configurations différentes.

2.2. Deux types de configuration

- 29 Nous avons observé deux comportements différents : soit *genre/like*+segment cité semblent s'insérer dans le segment citant comme de (1) à (5), soit ils en sont visuellement séparés par une ponctuation comme c'est le cas en (8), (10)-(12) :
- (8) Excellent, rien à dire, tout a été résumé par "Nann c'est pas possible", **genre** cherche pas plus la discussion est close, mortel ^^ (écrit, internet)
 (10) Alors que je me promenais tranquillement dans les rues de Séoul, sans mari ni fils, l'un étant chez son oncle, l'autre au travail, je ne pouvais m'empêcher de dépenser de l'argent. **Genre** "oh ça plairait à Kiseop ça, oh MinWoo adorerait cette peluche"... Vous voyez le genre quoi ? (écrit, internet)
 (11) She is just mentally insane, just **like** chick go sit down and stfu.
 (12) It's kind hilarious that people only hit me up when they want to vent. **Like** so Eli, let me tell you my life, okay, thanks for listening and dip.
- 30 Comment décrire syntaxiquement cette distinction au-delà de la seule ponctuation ?
- 31 En 2.1. nous avons opéré différentes manipulations sur des exemples correspondant au fonctionnement le plus intégré de *genre/like*+segment cité. Dans le cadre syntaxique de l'équipe du GARS 2015-02-02T17:21:00(Blanche-Benveniste 1990, Deulofeu 2003), un élément régi est un élément qui est proportionnel à un pronom ou une « proforme ». Les associés, en tant que non-régis, n'ont pas de proforme équivalente, puisqu'« ils n'ont aucune des propriétés des éléments régis » (Blanche-Benveniste, 1990 : 77).
- 32 Nous reprenons l'exemple (1) en tentant de trouver une proforme correspondante à *genre*+segment cité :

- (1e) Tu peu rester près d'eux et si il disent un truc du genre... fin jcp n'importe quoi enfait (...) et que la personne a qui il parle a un petit temps de réaction, tu peux te retourner **ainsi**.
- 33 La proforme *ainsi*, que l'on pourrait schématiquement décrire comme un complément de manière, semble bien acceptable comme équivalent, ce qui veut dire que *genre+segment cité* s'inscrit ici dans un paradigme.
- 34 De même en (13) :
- (13) Je cherche Eliott du regard, ne le trouvant pas je fouille un peu la pièce puis a tout hasard je regarde dans le frigo... Eliott était dans le bac a légume !! Il m'a regardé **genre** " bah quoi, c'est pas mal ici"
(13e) Il m'a regardé **ainsi**.
- 35 Ces manipulations laissent entendre que *genre+segment cité* fonctionne ici en partie comme un élément régi par le verbe de la construction présente dans le segment citant, *regarder* et *se retourner*. Cette manipulation est bien sûr discutable an anglais, puisque la substitution par une proforme a été développée exclusivement pour le français. Néanmoins, si on reprend l'exemple (6) :
- (6) I actually smacked my hand down on my desk **like** 'fuck yeah' when I read that.
(6e) I actually smacked my hand down on my desk **like this** when I read that.
- 36 Nous pronominalisons ici seulement le segment cité, ce qui laisserait entendre que *like* garde en partie son fonctionnement de préposition. *Like+segment cité* serait également régi par le verbe *smack down*. On notera par ailleurs que cet ensemble s'insère dans ce segment hôte avant *when I read that*, complément régi également. Cet emploi de *like* est spécifique puisqu'il peut introduire une unité qui n'a pas les traits catégoriels normalement nécessités par son statut de préposition. Deulofeu (2010) appelle « greffe » cet enchâssement d'une énonciation indépendante dans une place de rection, à l'interface entre parataxe et rection. On peut se demander alors si *like* de même que *genre*, bien que n'étant pas catégoriellement des prépositions, ne sont pas dans cette configuration une sorte d'introducteur de greffe.
- 37 Ainsi *genre/like+segment cité* pourraient être une structure régie et non un associé, avec la particularité d'occuper une place de rection sans contenir pour autant un segment cité qui remplit les conditions catégorielles.
- 38 Dans le deuxième cas de figure, la proportionnalité avec *ainsi* ou une autre proforme est bloquée :
- (8e) *Alors que je me promenais tranquillement dans les rues de Séoul, sans mari ni fils, l'un étant chez son oncle, l'autre au travail, je ne pouvais m'empêcher de dépenser de l'argent. **Ainsi** Vous voyez le genre quoi ? (écrit, internet)
(6e) Excellent, rien à dire, tout a été résumé par "Nann c'est pas possible", **ainsi**, mortel ^^ (écrit, internet)
(11e) ?? She is just mentally insane, just **like that**.
(12e) ?? It's kind hilarious that people only hit me up when they want to vent. **Like that**.
- 39 Cette configuration pourrait davantage correspondre à la description d'un associé présentée plus haut. On est ici face à un autre type de relation, qui ne se laisse pas décrire par des relations rectionnelles, ni même par une insertion d'une relation paratactique dans une construction régie, comme dans les greffes. Comment affiner la description de ces deux configurations ?

2.3. Au-delà de la parataxe : statut macrosyntaxique

- 40 Même si le segment cité introduit par *genre/like* constitue une structure autonome grammaticalement, *genre/like+segment cité* ne forment pas un ensemble autonome d'un point de vue communicationnel et linéaire puisqu'ils ne peuvent pas être antéposés au segment citant. En effet, l'impossibilité d'inverser ces deux ensembles indique qu'il y a une certaine interdépendance sémantique entre les deux segments :

(8f) * Alors que je me promenais tranquillement dans les rues de Séoul, sans mari ni fils, l'un étant chez son oncle, l'autre au travail, **genre** "oh ça plairait à KISeop ça, oh MinWoo adorerait cette peluche" je ne pouvais m'empêcher de dépenser de l'argent.... Vous voyez le genre quoi ? (écrit, internet)

(13f) Je cherche Eliott du regard, ne le trouvant pas je fouille un peu la pièce puis a tout hasard je regarde dans le frigo... Eliott était dans le bac a légume !! **genre** " bah quoi, c'est pas mal ici" Il m'a regardé

- 41 C'est ce qu'on retrouve pour *like* :

(6f) ***Like** 'fuck yeah' I actually smacked my hand down on my desk when I read that.

(12f) * **Like** so Eli, let me tell you my life, okay, thanks for listening and dip, they want to vent.

- 42 Il semble donc qu'il y ait bien un type de dépendance mais qui ne soit pas d'ordre syntaxique, c'est-à-dire rectionnel. La simple explication opposant parataxe et rection n'est pas suffisante. Comme le dit Deulofeu (2003 : 184) :

si les divisions du texte ne sont pas aussi marquées dans le style paratactique que dans le style régi, il existe cependant dans le premier des regroupements d'unités de discours formellement reconnaissables que l'on doit pouvoir décrire en termes syntaxiques, même s'il ne s'agit plus de syntaxe de rection.

- 43 Ainsi, si le segment citant peut avoir différentes formes grammaticales, il ne peut pas avoir n'importe quel statut dans le discours : *genre/like+segment cité* ne peuvent pas suivre des éléments comme *il a beau dire/quant à +N - concerning+N*. Ces éléments sont des représentants de ce que l'approche macrosyntaxique du GARS2015-02-02T17:21:00 appelle des *préfixes* et *suffixes*, unité macrosyntaxique qui se positionne avant ou après un noyau macrosyntaxique, « l'unité minimale de macrosyntaxe, qui permet de former un énoncé autonome » (Blanche-Benveniste, 1990 : 114). Ainsi *genre/like+segment cité* ne peuvent pas se combiner avec une structure qui n'est pas autonome d'un point de vue communicatif et énonciatif (Debaisieux, 2007), et puisqu'ils ne peuvent pas précéder le segment citant, ils doivent nécessairement suivre un noyau. Cette analyse indique que *genre/like+segment cité* ont les caractéristiques d'un suffixe.
- 44 Ainsi, d'un point de vue de la syntaxe de rection, *genre/like+segment cité* peuvent s'apparenter à une construction régie, principalement lorsque le verbe du segment hôte est un verbe décrivant du dire ou une attitude. Néanmoins, le segment cité peut prendre des formes très variées et parfois non réductibles à une catégorie grammaticale, ce qui laisse penser que *genre/like+segment cité* peuvent présenter les caractéristiques d'une « greffe » (Deulofeu, 2010), à la frontière entre rection et parataxe. Mais, cet ensemble peut également être analysé comme une construction non régie associée en général, séparée à l'écrit par une marque de ponctuation. D'un point de vue macrosyntaxique, ce fonctionnement présente alors les caractéristiques d'un suffixe.

3. *Be like* et *faire genre* : des constructions verbales ?

- 45 Nous avons jusqu'ici essayé de déterminer le type de dépendance instaurée entre *like/genre+segment cité* et un segment citant grâce aux outils de description de la syntaxe des catégories et de la macrosyntaxe. Nous souhaitons maintenant nous intéresser de plus près à *be like* et *faire genre* afin de déterminer si ces locutions ont des capacités rectionnelles. Si nous avons d'abord postulé une relation de type paratactique de ces unités avec le segment cité qu'elles introduisent, nous verrons qu'elles peuvent cependant présenter certains traits typiques d'une construction verbale.
- 46 Pour cela, nous pouvons dans un premier temps les comparer aux verbes de dire types. Selon Blanche-Benveniste (1989), le verbe *dire* en français accepte deux constructions : dans la première, il est recteur fort, dans ce cas il ne peut pas être en incise, il accepte différentes modalités (négative, interrogative, insertion d'un adverbe) et il régit le discours rapporté qui est équivalent à un pronom ; dans la deuxième, le discours rapporté, qu'il soit sous forme directe ou « que-phrase », n'est pas régi puisqu'il n'est pas équivalent à un pronom, le verbe n'accepte pas de modalités ou bien reste fixé dans une modalité, et son fonctionnement est celui d'un verbe à la capacité rectionnelle réduite qui accepte la position en incise. Si on compare alors les constructions verbales qui nous intéressent, elles semblent se rapprocher plutôt du comportement de recteur faible de *dire* : elles introduisent une citation au DD qui peut prendre toutes sortes de formes, linguistiques ou non, qui ne peuvent donc pas être ramenées à une catégorie grammaticale et dont l'équivalence avec une proforme n'est pas satisfaisante, comme nous le verrons. Dans un premier temps, nous analyserons la syntaxe interne de ces ensembles : quels types d'unités sont introduites par *be like/faire genre* ? Puis nous adopterons un point de vue externe : nous observerons les rapports entre la construction verbale observée et le segment cité afin de vérifier s'il s'agit bien d'une relation non rectionnelle.

3.1. Deux locutions verbales introductrices de DD

- 47 La grande majorité de nos exemples comprenant *like+segment cité* sont constitués par la locution *be like*, locution verbale quotative, la plupart du temps avec un sujet animé exprimé principalement sous forme pronominale : *I/he/she* comme en (3), plus rarement *we/they* comme en (14) et (15), et parfois *it, this* (non animé) comme en (16).
- (3) And **I was like** 'Well, what is that?'
- (14) When we told them she was pregnant, **they were like**, 'What?'
- (15) There are many times that Marc wants to be a facilitator but a lot of times **we're like** 'Hey, the play is for you to go and be aggressive'
- (16) We're still being warned to be careful about being inappropriate on Facebook, on our blogs and on Twitter because some imagined future employer might punish us. **It's like** oh, man, please don't take away these jobs you weren't going to give us anyway.
- 48 Toutefois, nous avons trouvé dans notre corpus quelques exemples dans lesquels le sujet est instancié par un nom propre, ou encore par un substantif non déterminé comme *people* en (18):
- (17) And **Grace Gummer is all like**, "Maybe you guys should get back together, even though Dad's kind of a bad person."¹⁰

(18) Well, the discussion was: less impact how? And **people was like** “replant trees and give the community a job in the resort”

- 49 *Genre* en revanche apparaît dans des configurations moins régulières : il se combine avec différentes formes verbales allant du verbe *dire* à des verbes d’attitude. En (19) il se situe entre *dire* et le segment cité, en (13) il permet d’introduire un discours qualifiant le regard d’un animal :

(19) **Tu me dis genre** " Tu me regardes même pas, alors dit pas que tu m’aimes" sauf que ce que t’as pas compris là dedans c’est que quand je te regarde tu as les yeux tourner et quand je vois que ton regard se tourne dangereusement vers moi je détourne le mien pour pas que tu saches que tu es mon centre d’intérêt car je sais que je ne suis plus le tiens alors ..

(13) Je cherche Eliott du regard, ne le trouvant pas je fouille un peu la pièce puis a tout hasard je regarde dans le frigo... Eliott était dans le bac a légume !! **Il m’a regardé genre** " bah quoi, c’est pas mal ici"

- 50 Une locution productive en français parlé contemporain est *faire genre*, qui peut être glosée en *faire semblant* ou *dire quelque chose sans le penser*. Il faut bien sûr distinguer *faire genre* et *faire* comme verbe de dire suivi de *genre*. Dans cette dernière configuration, *faire* fonctionne en général avec un pronom clitique qui indique le destinataire du discours rapporté comme en (20) :

(20) Je lui demande discrétos si ça va, **il me fait genre** couci-couça (yessss!! je l’ai placé hihi)

- 51 Dans ce cas, *faire* fonctionne bien comme un verbe de dire et *genre* semble servir de borne de gauche au segment cité. Il peut être supprimable :

(20a) Je lui demande discrétos si ça va, il me fait couci-couça (yessss!! je l’ai placé hihi)

- 52 Néanmoins, il rend visible la frontière entre segment citant et segment cité. En (19), il précède le segment cité *couci-couça* qui indique probablement un geste de la main, puisque le contexte *discrétos* suggère un échange presque muet. En effet, Comme le signalent Bonami et Godard :

Faire introduit tout comportement, linguistique ou non. À l’oral, les comportements non-linguistiques peuvent être imités en utilisant toutes les ressources disponibles dans la situation d’énonciation (18) : parole, mime, chant, production de bruits, utilisation d’accessoires, dessin, etc. L’utilisation de *faire* à l’écrit présente une caractéristique remarquable : le comportement imité n’est pas nécessairement un comportement linguistique, mais si ce n’en est pas un, ce doit être un comportement sonore, imitable en utilisant l’interprétation phonétique standard de l’orthographe du français. (2008 : 2410)

- 53 Dans la deuxième configuration, *faire genre* semble bien constituer une locution verbale, *genre* est difficilement supprimable. Dans ce cas, le verbe n’instancie pas de pronom destinataire, ou du moins nous n’avons pas trouvé d’occurrence dans notre corpus :

(4) M’ouais, enfin bref, au pire pleure ou un truc comme ça tu vois, **tu fais genre** “je suis vraiment désolé, je n’ai pas fais exprès, excuse moi

(4a) *M’ouais, enfin bref, au pire pleure ou un truc comme ça tu vois, tu **fais** “je suis vraiment désolé, je n’ai pas fais exprès, excuse moi (écrit, internet)

(21) Aussitôt suivi de François Hollande, de François Bayrou, et de Le Pen. **Ils font genre** "oh on va montrer aux français qu’on a du cœur" afin d’accroître leur popularité. Ils se servent de cet incident pour faire de la politique, je trouve ça totalement lamentable.

(21a) *Aussitôt suivi de François Hollande, de François Bayrou, et de Le Pen. **Ils font** "oh on va montrer aux français qu’on a du cœur" afin d’accroître leur popularité.

Ils se servent de cet incident pour faire de la politique, je trouve ça totalement lamentable. (écrit, internet)

- 54 Cette structure ne peut pas être remplacée par *dire* sans une perte sémantique certaine, mais elle permet également d'introduire un ensemble qui présente certaines caractéristiques du DD, ou du discours indirect (noté DI), comme nous le verrons. Elle présente bien sûr une différence par rapport à *be like*, quant à la prise en charge. La dissociation de prise en charge présente avec *genre* est décrite par Dufaye2015-02-02T17:21:00 (à paraître) : « *genre* exprime avant tout la désapprobation du « locuteur » vis-à-vis de ce que « elle » a dit ou fait, ce qui implique la dissociation de deux niveaux de prise en charge ». En effet, *faire genre* « marque le fait que l'attitude représentée par le segment cité est bien celle offerte comme réelle aux perceptions extérieures, elle est le cas, mais elle est feinte » (Vigneron-Bosbach, 2014 : 133).
- 55 *Be like/faire genre* semblent donc constituer le noyau verbal d'un segment citant. Ces constructions présentent certains traits typiques de la catégorie verbale, comme vu en 2., mais ne semblent pas régir le segment citant qui suit. Toutefois, sans ce segment cité (quel que soit le degré de fiction de son contenu), le segment citant qui s'organise autour de la construction verbale en *be like/faire genre* n'est pas acceptable d'un point de vue syntaxique. C'est bien le cas des exemples analysés pour *be like* jusqu'ici, comme en (14) :
- (14) When we told them she was pregnant, **they were like**, 'What?'
 (14a) *When we told them she was pregnant, **they were like**
- 56 Il semble donc bien qu'il y ait une relation de type syntaxique entre le segment citant et le segment cité2015-02-02T17:21:00. Il en va de même pour les occurrences de *faire genre* :
- (22) nan, ce que je voulais dire c'est que tu vas en concession, tu **fais genre** je vends ma tire tu les essayes et après tu laisse la concession dans le vent comme si tu étais allé voir ailleurs
 (22a) *ce que je voulais dire c'est que tu vas en concession, tu **fais genre**, tu les essayes¹¹
- 57 À l'inverse, le segment citant n'est pas non plus supprimable dans ces contextes : *be like* et *faire genre* sont bien « des opérateurs de mise en relation entres des propos rapportés et une nouvelle origine construite dans l'énoncé » (Hanote, Chuquet, 2004 : 40), ils ne permettent pas de mettre en place une véritable occurrence de dire (Hanote, Chuquet, 2004), ils permettent néanmoins bien d'introduire syntaxiquement un ensemble qui prend la forme de propos rapportés et de le relier à une origine assertive.

3.2. Format du segment cité

- 58 Comme nous l'avons dit dans la première partie, nous adoptons une définition large du discours rapporté. Le DD peut permettre de rapporter des propos plus ou moins fictifs : des paroles 'réitérées' aux paroles inventées qui permettent d'interpréter une situation, en passant par les pensées rapportées (Marnette2015-02-02T17:21:00, 2005). Dans les cas les plus éloignés du pôle *realis* proposé par Buchstaller (2001), le segment cité peut être repéré par rapport à une situation origine rapportée générique, ou faire référence à un locuteur générique. Par ailleurs, peut prendre la forme d'un segment cité un contenu verbal, non verbal, mais aussi non vocal. En (23), le segment cité est composé d'une onomatopée :
- (23) I was just very humble and very thankful to be living my dream, to be in a studio; every day I went there, **I was like**, " Woo hoo! "This is not like ' You don't

get to take Communion.' This is like 'You will not be saved. You will never see the face of God.'

- 59 La variété de ces contenus démontre la difficulté, voire l'impossibilité de ramener le segment cité à une catégorie grammaticale qui pourrait être régie.

3.3. Incise exclue

- 60 En termes d'insertion syntagmatique, *be like* et *faire genre* se placent majoritairement juste avant le segment cité, ils ne peuvent pas être postposés ni en incise. Cette impossibilité de déplacement confirme leur différence par rapport aux verbes de style direct que décrivent Blanche-Benveniste et Willems (2007) : ces verbes peuvent être suivis d'un segment cité au DD ou d'une « que-phrase » non régis et acceptent la position en incise.

(3) And I **was like** 'Well, what is that?'

(3b) ? *'Well, what is that?' **was I like/ I was like**

(4) M'ouais, enfin bref, au pire pleure ou un truc comme ça tu vois, **tu fais genre** "je suis vraiment désolé, je n'ai pas fais exprès, excuse moi"

(4b) ? "je suis vraiment désolé, je n'ai pas fais exprès, excuse moi" **tu fais genre**

- 61 Ces structures sont dans ce cas bel et bien des introducteurs au sens littéral du terme, puisque le blocage de la position en incise suppose que *like/genre* permettent bien de borner le segment cité à gauche. Par ailleurs, le fait que seule cette organisation linéaire soit possible indique qu'il y a une relation de dépendance discursive ou textuelle entre les deux segments.

3.4. Une relation paratactique ?

- 62 De quel type de dépendance s'agit-il ? Est-ce que *be like* est une structure rectrice qui régit le segment cité ? Dans leur travail sur les recteurs faibles, Blanche-Benveniste et Willems (2007) rappellent qu'une séquence lexicale est régie si elle peut être équivalente à une proforme. Dans le cas de *be like*, peut-on remplacer le segment cité par un pronom comme *that* ?

(3) And **I was like** 'Well, what is that?' (3) And **I said** 'Well, what is that?'

(3c) ***And I was like** that (3'c) ? And **I said** that

- 63 Cette transformation ne fonctionne pas, puisqu'elle donnerait lieu à une interprétation comparative et prépositionnelle de *like*. Si on remplace *be like* par *say*, la substitution semble moins problématique : le segment cité occupe bien une place de rection. Néanmoins, si on avait comme en (3'') une marque de ponctuation, cela serait plus problématique :

(3'') And **I said** : 'Well, what is that?'

(3''d) ***And I said** : that.

- 64 Le segment cité ne peut pas non plus constituer la réponse à une question :

(3d) ***What was I like** ? 'Well, what is that?'

- 65 De fait, *be like* en tant qu'introducteur de discours ne peut pas servir à former cette interrogation. Il peut seulement être interprété comme *be* suivi de la préposition *like* dans le sens de « j'étais comment ? ».

- 66 Il en est de même pour le test d'extraction :

(3e) ***What I was like** was 'Well what is that?'

- 67 Ces différentes manipulations confirment le statut non régi du segment cité et par suite l'absence de capacité réactionnelle de la structure *be like*.
- 68 Qu'en est-il pour faire genre ? Si nous reprenons l'exemple précédent, on peut tenter les mêmes manipulations :
- (4) M'ouais, enfin bref, au pire pleure ou un truc comme ça tu vois, **tu fais genre** "je suis vraiment désolé, je n'ai pas fais exprès, excuse moi
- (4c) *Qu'est-ce que **tu fais genre** ? 'je suis vraiment désolé, je n'ai pas fais exprès, excuse moi
- 69 En (4c), le segment citant contenant *faire genre* ne peut pas servir à former une question ouverte, tout comme *be like* en (3d).
- (4d) *M'ouais, enfin bref, au pire pleure ou un truc comme ça tu vois, tu fais genre ça
- 70 La pronominalisation par *ça* n'est pas satisfaisante, ce qui laisse penser que le segment cité n'est pas régi par *faire genre*. Le dispositif pseudo-clivé peut permettre de « diviser la formulation verbale en deux parties » (Blanche-Benveniste, 1990 : 62) et donc d'isoler un élément régi. Avec *faire genre*, ce test pose problème :
- (4e) *Ce que **tu fais genre** c'est 'je suis vraiment désolé, je n'ai pas fais exprès, excuse moi
- 71 Par contre, le rattachement de *genre* au segment cité semble possible :
- (4e') Ce que **tu fais** c'est **genre** 'je suis vraiment désolé, je n'ai pas fais exprès, excuse moi
- 72 Mais il ne s'agit plus de la locution *faire genre*, puisque *faire* prend ici un autre sens. On peut conclure dans un premier temps que *be like* et *faire genre* forment bien une locution verbale mais ne régissent pas le segment cité.

3.5. Un segment cité sous forme de « que-phrase » ?

- 73 Pour *be like* nous n'avons trouvé aucun exemple contenant un subordonnant, ce qui indiquerait une certaine intégration du segment cité au segment citant.
- 74 Avec *faire genre* la situation est un peu différente. Certes nous avons des exemples comme (22) :
- (22) nan, ce que je voulais dire c'est que tu vas en concession, tu **fais genre** je vends ma tire tu les essayes et après tu laisse la concession dans le vent comme si tu étais allé voir ailleurs
- 75 Le 'je' du segment *je vends ma tire* fait référence au même locuteur que le 'tu' de *tu fais genre*. Il est ici difficile de savoir où s'arrête le segment cité en l'absence de ponctuation. Néanmoins, le choix de 'tu' dans *tu les essayes* indique le retour au récit. En effet, on a une liste d'événements pris dans le dispositif de pseudo-clivage (*tu vas en concession / tu fais genre je vends ma tire / tu les essayes*) avant la conclusion introduite par *et après*.
- 76 Mais nous trouvons également des constructions hybrides :
- (24) Tu **fais genre**, tu t'en fous, *que* jamais tu pourrais avoir des sentiments pour elle mais tu ne la regardes jamais comme tu regardes toutes les autres
- 77 En (24), deux segments (indiqués par l'italique) semblent dépendre de *faire genre* : la séquence [tu t'en fous] et [*que jamais tu pourrais avoir des sentiments pour elle*]. Le premier segment peut être interprété comme une citation fictive qui représente l'attitude du locuteur. Ce segment suit *fais genre* mais en est séparé par une virgule, ce qui suppose

l'absence d'une dépendance rectionnelle. C'est également le cas du deuxième segment mais celui-ci est en plus introduit par *que*. Si on s'en tient aux descriptions traditionnelles du DR, il semble que *faire genre* fonctionne ici soit de façon directe soit indirecte. Ici, les calculs des pronoms déictiques se font de façon homogène avec le segment citant.

- 78 2015-02-02T17:21:00 On peut se demander si *que* est ici subordonnant, c'est-à-dire s'il réintroduit après coup une dépendance syntaxique entre *faire genre* et le deuxième segment cité. Debaisieux (2007) note que la 'reprise' de *que* est obligatoire lorsque plusieurs constructions juxtaposées ou coordonnées sont régies. Dans ce cas, le deuxième segment serait régi par *faire genre*, mais que reprendrait *que*? Akissi-Boutin (2010) observe la présence de *que* avec du DD, et du DI sans *que* dans des variétés de français d'Afrique, et en déduit un rôle syntaxique affaibli de ce terme. Comme le disent Blanche-Benveniste et Willems (2007), *que+P* peut indiquer différents degrés d'intégration syntaxique : il peut marquer une relation de rection forte, et donc une subordination, mais aussi correspondre à une situation d'absence de rection verbale dans laquelle il est « indice d'une entité englobante » (2007 : 247-248). En (24), l'intervention de *que* permet de remettre en place de façon explicite les repérages homogènes avec le segment citant. Néanmoins, *que* n'indique pas une relation rectionnelle avec *tu fais genre*, comme le montrent les tests suivants :

- (24a) *C'est que jamais tu pourrais avoir des sentiments pour elle que **tu fais genre**
 (24b) ***Tu fais genre** surtout que jamais tu pourrais avoir des sentiments pour elle
 (24c) *Tu fais genre ça
 (24d) ***Tu fais pas genre** que jamais tu pourrais avoir des sentiments pour elle mais que tu l'aimes pas à la folie non plus.

3.6. Restrictions des modalités de *be like* et *faire genre*

- 79 Comme nous l'avons expliqué plus haut, les verbes de dire peuvent connaître deux types de fonctionnement (Blanche-Benveniste, 1989). Au discours direct « pur », ils perdent une partie de leurs propriétés verbales. Cela se voit par les restrictions qui s'opèrent quant aux modalités que ces verbes acceptent :

Dans tous les cas où ces modalités sont possibles, le verbe dispose d'une construction où il peut régir un syntagme nominal ordinaire : « dire une chose », « écrire une chose ». Ce n'est pas le cas pour les verbes comme « soupirer » ou « insister » [...]. On peut en conclure que les verbes de style direct n'ont pas de modalités négative ni interrogative ; lorsqu'on trouve ces modalités, c'est en raison du croisement avec une autre construction du verbe, celle d'un syntagme nominal. (Blanche-Benveniste, 1989 : 58-59)

- 80 Si le fonctionnement de *be like* s'apparente à celui d'un verbe introducteur de discours, il doit aussi refuser les modalités négatives ou interrogatives. C'est ce qui semble être le cas dans la grande majorité des occurrences de notre corpus :

- (3) And I was like 'Well, what is that?'
 (3f)? And I wasn't like 'Well, what is that?' but I almost was/did

- 81 Néanmoins, on trouve quelques rares cas de *be like* avec la modalité interrogative comme en (25) et (26) :

- (25) And how cute that your husband faxed it to you!! Did you know it was coming, or was he like, oh I'm faxing you something random....??)
 (26) When God was intelligent designing stuff, was He like, I think I'll make a bunch of stuff that comes out of eggs ?

- 82 Nous n'avons que ces deux exemples, ce qui est trop peu pour en tirer une conclusion à valeur générale, mais il est intéressant de constater que les locuteurs ont séparé la construction en *like* du DD par une virgule, qu'ils n'ont pas utilisé de guillemets et qu'ils ont conservé le marquage typographique de l'interrogation en fin d'énoncé¹².
- 83 La présence de la négation dans l'exemple suivant va dans le même sens :
- (27) **This is not like** ' You don't get to take Communion.' **This is like** 'You will not be saved. You will never see the face of God.'
- 84 Ici l'alternance de modalité négative et assertive laisse aussi penser que le segment cité est davantage intégré syntaxiquement au segment citant et par conséquent que *be like* gagnerait en capacité réactionnelle. Toutefois, on notera le fait que le sujet n'est pas un animé.
- 85 Ces exemples tendent à montrer que *be like* pourrait avoir un double comportement syntaxique de même que *say*, c'est-à-dire une locution verbale acceptant des modalités, et verbe de dire sans capacité réactionnelle n'acceptant pas de modalités. Ainsi même si, pour le moment, *be like* n'est pas une construction verbale qui régit le segment cité qu'il introduit, nous voyons qu'il évolue également vers un fonctionnement de plus en plus « verbal ».
- 86 *Be like* peut accepter un modifieur adverbial comme *just* en (28) et (29) :
- (28) But I was **just like** "Guys, I'm telling you, this is the heart and soul, this two liner thing is the heart and soul of this episode and one of the heart and soul of the season."
- (29) I was **just like**, 'Hmm, what's going on? Is he ok?'
- 87 Par ailleurs, certaines occurrences présentent *be like* combiné avec un modal :
- (30) I mean she could have definitely **been like**, 'Stop, don't do this' and we would have stopped, but she didn't
- (31) and when I was younger i'd **be all like** " they are poor? Well that's their problem let those governments figure it out" but actually there are so many other reasons directly related to my consumerism choices that affect poverty.
- (32) il peut **faire genre** qu'il fait tlt comme sa avec tt le mode en le reproduisant mais c'est vraiment pas discret
- 88 De plus, en (30), on a conjointement un verbe modal, un modifieur adverbial et une forme aspectuelle. *Be like* aurait donc les possibilités aspectuelles et morphologiques d'une construction verbale. D'ailleurs, en (30), le discours direct semble nettement plus intégré syntaxiquement au segment citant du fait que celui-ci est coordonné par *and* à l'énoncé suivant. Dans ce récit marqué par la forme *could have been* comme fictif, le segment cité « Stop, don't do this » constitue un événement qui aurait eu pour conséquence *and we would have stopped*. La présence de la virgule après *like* indique une absence de relation réactionnelle avec le segment cité, mais la coordination à valeur consécutive et les modalités reçues par *be like* nous portent à penser que ce segment cité se rapproche d'« une sorte de syntagme nominal fabriqué dans le cours du discours » (Blanche-Benveniste 1989 : 57). Nous pensons donc que *be like* est en train d'évoluer vers des emplois où il présente de plus en plus de propriétés verbales, c'est-à-dire vers une situation de « verbe de plein statut » (Blanche-Benveniste et Willems, 2007 : 220-221).

Conclusion

- 89 Si *like* et *genre* font aujourd'hui l'objet de l'intérêt de nombreux linguistes, ils ont peu été analysés sous l'angle de la dépendance syntaxique. Pour cela nous avons tenté, à l'aide des outils de la syntaxe de rection mais aussi par une incursion dans la macrosyntaxe, de décrire les différentes relations que *like/genre+segment cité* présentent et de s'interroger sur le statut verbal de *be like* et *faire genre*. Nous avons vu que *like/genre+segment cité* ont deux fonctionnements différents du point de vue de la syntaxe de rection : ils peuvent avoir les caractéristiques d'un élément régi par le verbe du segment citant, et dans ce cas *like+segment cité* peut être analysé comme une « greffe » (Deulofeu, 2010) ; ou bien il peut s'agir d'un ensemble non régi qui aurait le statut d'associé. Du point de vue macrosyntaxique, il semble que *genre/like+segment cité* se comportent comme un suffixe, c'est-à-dire une unité non autonome sur le plan sémantique. *Be like* et *faire genre* quant à eux n'ont pas les mêmes options qu'un verbe de dire type comme *say/dire* : ils ne semblent pas avoir la possibilité de régir le segment cité qu'ils introduisent. Néanmoins, ils présentent bien certaines caractéristiques morpho-syntaxiques qui font d'eux une construction verbale puisqu'ils acceptent des modalités (négation, interrogation, modification par un adverbe). De plus, *faire genre* accepte des constructions en « quephrase » et même en *de+infinitive*, mais on remarque que plus il semble gagner en propriétés verbales, plus la configuration dans laquelle il se trouve s'éloigne du DD. Si *be like* n'a pas la possibilité d'être suivi par *that*, c'est selon nous qu'il reste davantage une locution verbale de discours direct, mais ce peut être également dû à l'origine attributive de *be like*. Quant au statut macrosyntaxique du regroupement *be like/faire genre+segment cité*, est-ce qu'on ne pourrait pas y voir un cas de greffe macrosyntaxique, c'est-à-dire l'intégration d'un noyau autonome dans une structure non autonome ? Ce travail nécessite bien sûr d'être approfondi, d'une part, en étudiant la possible corrélation entre le degré d'intégration syntaxique du segment cité grâce à *genre/like* et le repérage du segment cité sur l'axe réalité/fiction, et, d'autre part, en analysant des données orales permettant de prendre en compte le paramètre prosodique.

BIBLIOGRAPHIE

- AKISSI-BOUJIN B., 2010. « Traces de l'énonciateur dans le discours rapporté : les particules énonciatives et *que* indicateurs de quelle parole ? », *Ci-Dit, Communications du IVE Ci-dit*, mis en ligne le 01 février 2010, URL : <http://revel.unice.fr/symposia/cidit/index.html?id=384>.
- BENZITOUN, C. et al. 2010. « Tu veux couper là faut dire pourquoi: propositions pour une segmentation syntaxique du français parlé », in F. Neveu et al. (éds), *Actes du Congrès mondial de linguistique française (CMLF 2010)*. Institut de linguistique Française. 2075-2090.
- BONAMI O. & GODARD D. 2008. « Syntaxe des incises de citation », in *Actes du CMLF 2008, Premier Congrès Mondial de Linguistique Française*, publié par EDP Sciences (www.linguistiquefrancaise.org), [DOI 10.1051/cmlf08080], pp. 2407-2420.

- BLANCHE-BENVENISTE C., 1989. « Constructions verbales en incise et rection faible des verbes », *Recherches sur le français parlé*, n° 9, pp. 53-73.
- BLANCHE-BENVENISTE C., 1990. *Le français parlé, études grammaticales*. CNRS éditions.
- BLANCHE-BENVENISTE C. & WILLEMS D., 2007. « Un nouveau regard sur les verbes faibles », *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, n° 102/1, pp. 217-254.
- BUCHSTALLER I., 2001. « *He goes and I'm like*: The new Quotatives re-visited. », Paper presented at NWAVE 31, Stanford University, N.C.
- COLLIN C., 2010. « *Like* entre identité et identification. Le cas de l'anglais oral spontané », in S.N. OSU et al (éds) *Construction d'identité et processus d'identification*. Peter Lang. 51-64.
- DAVIES M., 2013. *Corpus of Global Web-Based English: 1.9 billion words from speakers in 20 countries*. Available online at <http://corpus.byu.edu/glowbe/>.
- DEBAISIEUX J-M, 2007. « La distinction entre dépendance grammaticale et dépendance macrosyntaxique comme moyen de résoudre les paradoxes de la subordination », *Faits de Langues* n°28, 119-132.
- DEULOFEU H.J., 2010. « La greffe d'un énoncé sur une construction : une combinaison originale de parataxe et de rection », in M.J. Béguelin, M. Avanzi, G. Corminboeuf (éds) *La Parataxe*, 175-208.
- DEULOFEU H.J., 2003. « L'approche macrosyntaxique en syntaxe: un nouveau modèle de rasoir d'Occam », *Scolia* 16, 77-95.
- DUFAYE L., à paraître. « Genre ou le scénario d'une grammaticalisation », *Linx*.
- FLEISCHMAN S. et YAGUELLO M., 2004. « Discourse markers across languages ; Evidence from English and French », in C.L. MODER et A. MARTINOVIC-ZIC (éds), *Discourse Across Languages and Cultures*. Amsterdam, Benjamins. 129-147.
- FUCHS Y., 2012. *Les Quotatifs en Interaction : approche synchronique d'un paradigme en mouvement, dans un corpus d'anglais oral britannique et irlandais*. Thèse de doctorat non publiée, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.
- GOLATO A., 2000. "An innovative German quotative for reporting on embodied actions: *Und ich so/und er so 'and I'm like/and he's like'*." *Journal of Pragmatics* 32. 29-54.
- HANOTE S., CHUQUET H., 2004. *'Who's speaking, please?' Le discours rapporté*. Gap, Paris, Ophrys.
- LAB F., 1999. « Is as like like or does like look like as? », in A. DESCHAMPS ET J. GUILLEMIN-FLESCHER (dir.) *Les opérations de détermination. Quantification / Qualification*. Gap, Ophrys. 83-100.
- LACAZE G., 2012. « Ce que la syntaxe tisse, la sémantique tend à l'effilocheur : étude de phénomènes de déconnexion forme-sens dans des énoncés de discours rapporté », *E-rea* URL : <http://erea.revues.org/2339>
- LACAZE G., 2011. « De l'incise au segment contextualisant : un changement d'horizon dans l'introduction du discours direct », *Études de Stylistique Anglaise* N°1 (mars 2011) : 25-44.
- MAINGUENEAU D., 1990. *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. Paris, Bordas.
- MARCHELLO-NIZIA C., 2006. *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles : De Boeck Duculot.
- MARNETTE S., 2005. *Speech and Thought Presentation in French: Concepts and Strategies*. Amsterdam, John Benjamins.

NITA R., 2010. « Verbaliser le geste et représenter la parole : les enjeux du discours direct », *Ci-Dit, Communications du IVe Colloque Ci-dit*, mis en ligne le 02 février 2010, URL : <http://revel.unice.fr/symposia/cidit/index.html?id=564>.

NØLKE H., 1983. *Les adverbess paradigmatissants : fonction et analyse*. *Revue romane* numéro spécial 23. Akademisk Forlag.

RANGER G., 2012. « Quotative *like* in contemporary non standard English », *Arts et Savoirs 2* (consultable en ligne : <http://lisaa.univ-mlv.fr/arts-et-savoirs/parution-du-numero-2-les-theories-de-lenonciation-benveniste-apres-un-demi-siecle/>).

RICKFORD J.R. et al, 2007. « Intensive and Quotative *All*: Something Old, Something New », *American Speech* 82.1. 2-31.

ROMAINE S. et D. LANGE, 1991. « The Use of *like* as a Marker of Reported Speech and Thought: A Case of Grammaticalization in Progress », *American Speech* 66.3. 227-279.

ROSIER L., 2008. *Le discours rapporté en français*, Paris, Ophrys.

ROSIER L., 1999. *Le discours rapporté : histoire, théories, pratiques*. Bruxelles, De Boeck Duculot.

VAN RAEMDONCK D., 2002. « Discours rapporté et frontières de phrase : l'épreuve de l'intégration syntaxique », *Faits de Langues* n° 19. 171-178.

VIGNERON J. 2013. « Genre en français, *like* en anglais et *so* en allemand : mise en scène et mise à distance dans le discours direct », in H. CHUQUET, R. NITA & F. VALETOPOULOS (dir), *Des sentiments au point de vue, Études de linguistique contrastive*, Presses Universitaires de Rennes. 195-210.

VIGNERON-BOSBACH J., 2014, « Genre en français et *like* en anglais : marqueurs d'irréel ? », in S. MOORE & O. POLGE, (éds), *De l'irréel au réel, Actes du colloque du Cerlico*, Presses Universitaires de Rennes. 123-138.

WAKSLER R., 2001. « A New *all* in Conversation », *American Speech* 76.2. 128-138.

WIMMER A., 1990. *Be+all and other New Quotative introducers in California English*. Senior honors thesis (B.A.), Stanford University.

NOTES

1. Notre corpus est constitué d'occurrences d'écrit spontané venant de forums ou de blogs. Pour le français, il s'agit d'un corpus d'exemples personnel, et pour l'anglais d'occurrences du GloWbE (Corpus of Global Web-Based English). Nous avons gardé l'orthographe et la typographie d'origine.
2. « Seront appelés discordanciels tous les mots ou locutions permettant d'attirer le dire du narrateur (rapporteur) vers le dit du personnage (locuteur dont on rapporte les propos) : ils confrontent le discours citant au discours cité » (Rosier, 1999 : 153).
3. Voir Van Raemdonck (2002 : 175) pour une définition de la phrase théta.
4. « il y a l'UI dont la délimitation est liée à la reconnaissance de la force illocutoire qui peut affecter un segment dans un texte donné. » (Benzitoun et al, 2010)
5. « Une UR est une unité construite autour d'une tête, qui n'est syntaxiquement dépendante d'aucun élément de rang supérieur dans un texte ou discours donné. De cette tête dépend un ensemble d'éléments. Il s'agit donc d'une unité basée sur des contraintes imposées par les catégories grammaticales. » (Benzitoun et al, 2010)

6. L'auteure entend par mimiques les différentes formes que peut prendre le discours direct : « en l'absence d'une relation avec un pronom, le discours direct ne représente aucune catégorie grammaticale ; il est, du point de vue grammatical, "informe"; on sait qu'il est possible d'y mettre des constructions verbales, des adjectifs, des interjections, et même des séquences qui ne représentent pas des mots de la langue [...] On peut y mettre aussi l'indication d'un geste [...] C'est cet ensemble hétérogène que Cornulier nommait "mimiques". Ces mimiques, sauf indication contraire, ne sont pas façonnées comme des catégories grammaticales. » (Blanche-Benveniste, 1989 : 57)
7. L'expression *segment contextualisant* est empruntée à Lacaze (2011).
8. C'est nous qui soulignons dans les énoncés étudiés.
9. « Le dispositif d'extraction [...] a pour effet de diviser la rection en deux parties ; dans la première, il isole un élément de rection du verbe entre *c'est* et *que/qui*. » (Blanche-Benveniste, 1990 : 59)
10. On notera la présence de *all* entre *be* et *like*, analysé comme quotatif par Wimmer (1990), Waksler (2001), Rickford et al (2007).
11. Notons que *faire genre* connaît un emploi qu'on pourrait qualifier d'intransitif : *arrête de faire genre !* Qu'on pourrait gloser par *arrête de faire le malin/de faire semblant d'être quelque chose que tu n'es pas*.
12. Il s'agit ici d'exemples écrits, néanmoins on peut imaginer que de tels exemples à l'oral présentent une prosodie non saillante pour le segment cité qui serait prononcé avec une intonation continuative et interrogative. Ces traits indiqueraient une intégration prosodique du segment cité.

RÉSUMÉS

Dans cet article, nous nous penchons sur les contextes de discours direct contenant les marqueurs *like* en anglais et *genre* en français. En faisant appel à des outils de description issus de l'approche pronominale et de la macrosyntaxe (Blanche-Benveniste, 1990, Deulofeu, 2003), nous essayons d'analyser les relations syntaxiques entre *genre/like* suivis d'un segment cité d'une part et d'un segment citant d'autre part. Il s'agit de déterminer si nos marqueurs suivis de la citation peuvent être régis par le segment citant ou non. Dans un second temps, nous observons plus spécifiquement les locutions verbales *be like* et *faire genre* introduisant un segment cité afin d'examiner leurs caractéristiques syntaxiques et de décrire la relation segment citant-segment cité.

In this article, we want to observe the English marker *like* and the French marker *genre* used within direct quotation contexts. We borrow descriptive tools from the « Approche pronominale » and the macrosyntax theories (Blanche-Benveniste, 1990, Deulofeu, 2003) in an attempt to analyse the syntactic relationship between on the one hand *genre/like* followed by a quote and on the other hand the quoting segment. Our goal is to determine whether these markers are syntactically micro-dependent from the quoting segment. Secondly, we examine the quotative complex verbs *be like* and *faire genre* in order to describe their syntactic features and to study the nature of the relationship between the quoting segment and the quote itself.

INDEX

Mots-clés : introducteurs de discours rapporté, discours direct, syntaxe

Keywords : quotatives, reported speech, syntax

AUTEUR

JEANNE VIGNERON-BOSBACH

Université de Poitiers – FoReLL EA3816.

Jeanne Vigneron-Bosbach est doctorante en linguistique anglaise et sciences du langage à l'Université de Poitiers. Elle est membre de l'équipe linguistique du laboratoire « Formes et représentations et linguistique et littérature ». Ses travaux de recherche s'intéressent au discours rapporté, à la linguistique contrastive et à l'analyse de l'oral. Sa thèse (en cours) porte sur la comparaison de trois mots du discours, *genre* en français, *like* en anglais et *so* en allemand.